

**Droits et moyens syndicaux : Une atteinte à la démocratie
et à la représentation des agents publics.**

Les élections professionnelles se sont déroulées dans la Fonction publique le 20 octobre dernier. La Fédération Force Ouvrière de l'Education nationale (FNECFP-FO) a enregistré une progression de 3 points lors de ces élections professionnelles.

Conformément aux accords de Bercy (que FO n'a pas signés), les règles qui en découlent, prônent un « *nouveau dialogue social* » dans la Fonction publique. Suite aux résultats des élections, ces règles ont été présentées aux organisations syndicales. Il en ressort que la Fédération nationale de l'Education de la culture et de la formation professionnelle Force Ouvrière (FNECFP-FO), malgré sa progression, se voit amputée de 15 % de ses moyens syndicaux. Dans le même temps plusieurs organisations syndicales, en net recul aux élections, voient leurs moyens préservés et même augmentés. Comprenez qui pourra !

Pour la FGF-FO, ce déni de démocratie est inadmissible.

- ➡ Il n'était déjà pas acceptable que les règles et l'interprétation de celles-ci ne soient connues qu'après les élections.
- ➡ Il n'est pas acceptable non plus que le résultat du vote des agents dans une élection professionnelle soit trituré, voire manipulé.

Est-ce là, la « nouvelle conception » du dialogue social dans la Fonction publique ?

Aujourd'hui au travers de ce qui se trame à l'Education nationale, c'est Force Ouvrière qui est ciblée ! Pourquoi une telle manœuvre ?

Ne s'agit-il pas d'exercer une contrainte pour conformer les organisations syndicales dans un « dialogue social » favorisant la co-gestion et compatible avec la poursuite de la RGPP et des différentes attaques contre le service public ?

Pourtant Force Ouvrière avait multiplié les interventions à tous les niveaux, jusqu'au cabinet du Président de la République pour que le choix des électeurs soit respecté et traduit en « droits syndicaux ».

La FGF-FO, très attachée à l'indépendance syndicale, exige que les engagements pris soient tenus.

En tout état de cause, la FGF-FO affirme qu'aucune manipulation ne détournera les fédérations et syndicats Force Ouvrière de fonctionnaires qui œuvrent pour que l'action syndicale reste libre et indépendante du pouvoir politique, quel qu'il soit.

C'est dans cet esprit que la FGF-FO poursuivra la lutte contre la RGPP et continuera de défendre le statut et le service public républicain.

PARIS, le 8 février 2012